

Célébrer Noël encore autrement cette année!

Nous nous préparons il y a quelques semaines à célébrer une fête de Noël plus ouverte que l'année dernière, quand la crise sanitaire s'est subitement aggravée et que la contagion a pris des proportions inquiétantes. Nous avons alors pris conscience de la rapidité de la propagation d'un virus qui met à mal notre système de santé ainsi que les personnes qui s'y dévouent, tout en mettant en péril tous les rassemblements de personnes. C'est ainsi que nous apprenions, il y a quelques jours, que nous devons limiter la participation à nos célébrations religieuses aux seules personnes dotées d'un passeport vaccinal.

Devant la gravité de la situation, après avoir consulté les responsables de nos communautés chrétiennes et mes principaux collaborateurs et collaboratrices, j'ai pris la difficile décision de **suspendre les célébrations collectives dans les lieux de culte catholiques de l'Archidiocèse de Québec à compter du 23 décembre 2021, à minuit, jusqu'au 10 janvier 2022, y compris les célébrations prévues à l'extérieur. Les visites personnelles dans les églises demeureront possibles si les vérifications exigées par la santé publique sont mises en œuvre. Toutes les eucharisties et autres célébrations liturgiques prévues pendant cette période sont donc annulées, à l'exception des funérailles qui pourront être célébrés en respectant les mesures édictées par le Gouvernement du Québec.**

En nous abstenant de convoquer des rassemblements risqués, nous choisissons de poser un geste fort de solidarité envers les personnes vulnérables aussi bien qu'à l'égard du personnel de tout le réseau de la santé et de toutes les personnes qui contribuent à combattre la pandémie.

Malgré tous les efforts déjà faits dans nos églises pour limiter la propagation du virus, il devient de plus en plus risqué de tenir des rassemblements sans compromettre la santé de toutes et de tous. Avec la possibilité de nouvelles restrictions imposées par les autorités gouvernementales et à quelques jours de la fête, nous devons prendre une décision sans attendre, compte tenu des préparatifs en cours.

Nous sommes conscients que de nombreuses équipes de bénévoles, au cours des derniers jours, se sont dépassées pour accueillir les assemblées de fidèles en se préparant à appliquer les nouvelles mesures. Leur disponibilité est appréciée et elle sera encore utile puisque la situation risque de se prolonger au-delà du temps des Fêtes.

Les récentes mesures sanitaires annoncées pour les lieux de culte ont fait surgir des tensions et des divisions qui vont à l'encontre de notre mission d'accueillir toute personne avec respect et d'accompagner tous les fidèles dans l'expression de leur foi. Nous ne pouvons renoncer à l'unité et à la paix qui sont les fondements de notre vie communautaire.

Nous souhaitons que les communautés locales et les paroisses en mesure de le faire diffusent des célébrations de Noël (eucharisties, célébrations de la Parole, veillées de prière, méditations) sur les médias sociaux et les chaînes privées de télévision. Aux personnes qui souhaitent fêter chrétiennement la naissance du Prince de la Paix, nous rappelons que plusieurs outils sont proposés pour la célébration en famille à la maison sur la page Web de notre Diocèse : ecdq.org. Plusieurs médias rendent aussi possible l'accès à diverses liturgies de Noël provenant du monde entier.

Nous invitons tous les fidèles à vivre ensemble cette nouvelle épreuve, en étant solidaires de l'ensemble de la société qui combat un mal virulent avec, en première ligne, les travailleuses et travailleurs de la santé. En d'autres temps, lors de l'épidémie de la « grippe espagnole », l'Archevêque de Québec avait dû prendre une décision similaire. Aujourd'hui, soutenons cet effort collectif qui n'a d'autre but que la recherche du bien commun.

Que cette célébration de Noël, encore une fois plus dépouillée, nous unisse davantage à l'Enfant de la crèche, reconnu par les pauvres bergers qui passaient la nuit dans les champs. Qu'Il naisse avant tout dans nos cœurs et qu'Il habite vos demeures.

Gérald C. Cardinal Lacroix
Archevêque de Québec et Primat du Canada

Québec, le 22 décembre 2021